

Immeuble locatif Pully-Lausanne (1959-1960) : architectes J.-P. Vouga FAS, SIA, B. Vouga EPUL, SIA et R. Koutsouris, ing. dipl.

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **33 (1961)**

Heft 3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Immeuble locatif Pully-Lausanne 1959-1960

Architectes: J.-P. Vouga, FAS, SIA, et B. Vouga, EPUL, SIA., R. Koutsouris, ing. dipl.

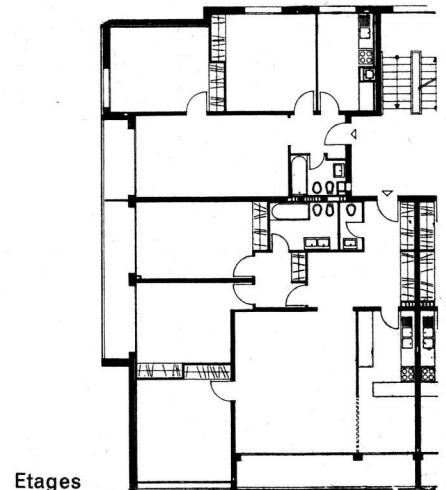
18

La parcelle à disposition, légèrement en retrait des rives du lac, à peu de distance de l'extrémité est du quai d'Ouchy, a l'avantage de s'ouvrir à l'est vers une succession de parcs privés et à l'ouest vers les frondaisons du Denantou. En revanche, elle est peu dégagée vers le sud. Des servitudes très rigoureuses imposaient pratiquement toutes les dimensions du bâtiment ainsi que son implantation; elles exigeaient un dernier étage en retrait et un toit plat.

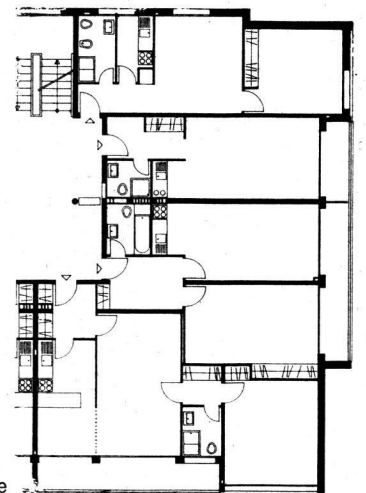
La solution adoptée par les architectes tourne la difficulté de l'étage en retrait en tenant le corps de bâtiment principal à l'aplomb de ce qu'aurait été cet étage supérieur. Le programme prévoyait quatre appartements par étage aux deux niveaux supérieurs et huit petits appartements au rez-de-chaussée. Les pièces, comme les halls et les cuisines, sont largement dimensionnées; les plans des appartements sont satisfaisants; tous sont largement pourvus de balcons très abrités; seuls deux petits logements du rez-de-chaussée n'en ont pas.

La construction, traditionnelle dans sa structure, a été traitée avec le plus grand soin:

- murs extérieurs enduits au mortier fin et peints à la dispersion; soubassement revêtu de marbre brut 2×10 cm.;
- parapets de balcon en tubes carrés; panneaux de glace émaillée et sécurisée, de couleur blanche;
- sur façade nord, volets de bois à jalousies fixes, coulissants;
- cage d'escalier à limons et marches préfabriquées; balustrade en tubes carrés, panneaux de glace claire, main-courante en orme;
- équipement des cuisines par blocs combinés avec dessus acier inoxydable, frigorifiques, armoire basse en tôle émaillée; armoires hautes en bois apparent, panneaux Formica deux tons;
- distribution d'eau chaude par chaudière;
- porte d'entrée équipée d'un «portier électrique»; antenne collective de télévision;
- sols revêtus de parquets collés premier choix, de grès 10×10 pour les cuisines, de grès 2×2 pour les salles de bains et les halls et paliers.

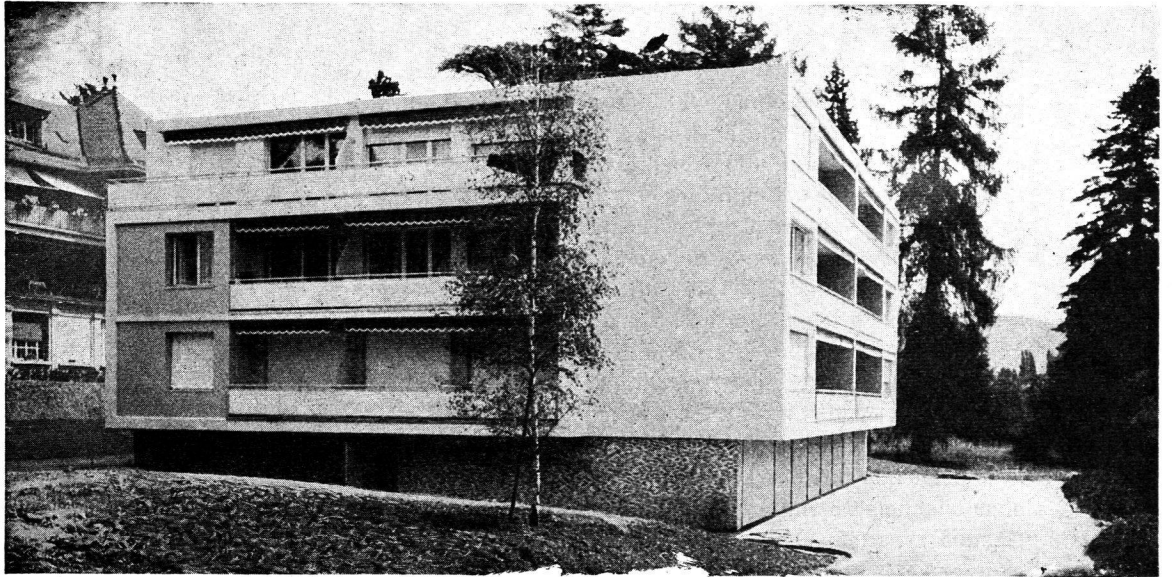


Etages



Rez-de-chaussée





(Clichés *Architecture, Formes + Fonctions.*)

